

23 millions en moins pour les communes bruxelloises



L'Echo - 13 jan. 2016
Page 6

L'impact du tax shift fédéral est particulièrement lourd pour les communes bruxelloises, a indiqué hier Marc Cools, président de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, dans un communiqué. Cet impact représentera, à l'horizon 2021, une perte de recettes annuelles de près de 23 millions d'euros, soit environ 10% des recettes provenant de leurs centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques. La commune la plus impactée en chiffre absolu serait la Ville de Bruxelles avec plus de 2,5 millions d'euros de perte de recettes en 2021, devant Uccle et Ixelles qui perdraient chacune 2,3 millions d'euros en 2021.

Selon l'association, "l'ampleur de la réduction de leurs recettes suite au tax shift fédéral va poser ces prochaines années de très gros problèmes financiers aux communes bruxelloises". Marc Cools craint notamment que certaines communes soient amenées "à devoir augmenter le taux de certains de leurs impôts pour compenser au moins partiellement la perte de recettes engendrée par le tax shift fédéral ou à diminuer significativement leur offre de services aux citoyens".

Mais cette idée irait à l'encontre de la philosophie de la réforme fiscale décidée par la Région bruxelloise qui veut justement baisser l'impôt sur le travail. À cet effet, elle a notamment supprimé les centimes additionnels de l'ancienne agglomération bruxelloise (1%).

Pour éviter que ce qui est rendu d'une main ne soit repris par une autre, la Région va entamer des négociations avec les communes bruxelloises. Celles-ci interviendront dans le cadre des discussions au sujet de la future réforme du système de dotation générale aux communes. Une réforme qui est attendue pour 2017.

Retards de versement

D'ici là, les communes bruxelloises devront déjà faire face à une perte de près de 810.000 euros dès cette année. Elles sont aussi confrontées à des retards de versement de l'Etat fédéral. "Il est temps qu'un système pérenne de transferts budgétaires soit mis en place", presse Marc Cools.

ANAÏS SORÉE

Copyright © 2015 Mediafin. Tous droits réservés